

BUREAUX: RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing:
Trois mois. 12 f.
Six mois. 23
Un an. 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT: J. RENOUX

Le Nord de la France:
Trois mois. 13 f.
Six mois. 26
Un an. 52

ANNONCES: 15 centimes la ligne.
RÉCLAMES: 25 centimes
— On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 18 NOVEMBRE 1870

Voir les dernières nouvelles à la troisième page

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix)

St-Petersbourg, jeudi 17 novembre.
Un décret impérial charge le ministre de la guerre de préparer un projet de loi relatif à l'armée de réserve et à l'extension de l'obligation du service militaire à toutes les positions sociales, avec certaines restrictions.

Berlin, mercredi, 16 novembre.
La Correspondance provinciale publie un article sur la rupture des négociations pour l'armistice dans lequel il est dit:

« Il n'y a qu'une guerre sans merci qui puisse forcer la France à reconnaître le besoin de la paix.

Après la chute de Metz, tout était prêt pour faire bientôt reconnaître à ce malheureux pays que son gouvernement de la défense nationale n'est rien qu'un gouvernement du délabrement national, et que sa réorganisation ne pouvait être obtenue que par la reconnaissance sans réserve d'une défaite complète.

Relativement au différend russe, la Correspondance provinciale dit:

« La communication d'importantes résolutions du gouvernement impérial a fait une vive impression chez les puissances qui y sont le plus directement intéressées.

Pourtant il paraît, d'après les avis connus jusqu'à présent, qu'aucune de ces puissances ne paraît vouloir se soustraire, d'une manière absolue, à la prise en sérieuse considération de l'opportunité d'une modification du traité de Paris.

Tours, 17 novembre.
Londres.—Tous les journaux applaudiront à la fermeté de la dépêche Granville. Le Times dit que la seule réponse possible de l'Angleterre est de protester contre cette insolente dénonciation.

Le Morning-Post croit que la Russie et la Prusse se sont concertées avant la guerre.

Il déplore la perte d'un allié aussi puissant que la France. Il dit que les puissances neutres doivent assister la France et signer la paix en laissant notre pays intact.

A Vienne, la correspondance Warrens trouve que la note Gortschakoff crée une situation extrêmement grave et prescrivant aux puissances signataires de concevoir une défense commune.

Luxembourg, 15 novembre.

Voici la réponse du prince Henri des Pays-Bas à l'adresse du conseil d'Etat du Luxembourg, adresse qui lui a été remise le 27 octobre.

« Je remercie le conseil de la loyale et patriotique Adresse par laquelle il s'est associé aux manifestations de la population du grand-duché et auxquelles la Chambre s'est jointe dans sa délibération d'hier.

Cette unanimité de sentiment est importante dans les circonstances actuelles.

Le grand-duché n'a posé aucun acte contraire à la neutralité. Il est venu au secours des malheureux blessés des deux nations belligérantes; ses sacrifices et ses actes de dévouement seront certainement appréciés par tout le monde. Ils portent en eux le germe des égards qu'on aura pour le grand-duché.

J'ai trop confiance dans la loyauté et l'honneur des puissances qui ont signé le traité de Londres pour croire que l'on veuille y porter atteinte.

Les traités de 1867 ont préservé pendant trois ans l'Europe de la guerre, et depuis 1867, certainement, le grand-duché n'a posé aucun acte qui puisse lui être reproché et il n'a donné lieu à aucun dissentiment entre les puissances.

Il n'existe aucun motif de porter atteinte à votre indépendance, et si la diplomatie voulait le faire, je serais là pour m'y opposer de toute l'énergie que j'ai héritée de ma maison.

Berlin, mercredi, 16 novembre.

Les résultats des élections connus jusqu'à présent se groupent à peu près comme suit:

Sur 400 députés il y a 140 conservateurs; 40 conservateurs libéraux; 20 vieux libéraux; 110 nationaux libéraux; 40 progressistes; 40 catholiques; 20 Polonais et 10 particularistes.

M. le sous-préfet de Dreux au ministre de l'intérieur.

Je viens d'être informé du canton de Nogent-le-Roi, que les Prussiens réquisitionnent hommes, chevaux, voitures pour aller, sous le feu des forts à Paris, faire des tranchées et traîner de lourdes pièces de siège.

Douai de Cambrai, le 16 novembre 1870. 3 h. 56 du soir

Sous-préfet de Cambrai à sous-préfet de Douai.

En réponse d'une demande de renseignements qu'il lui a faite:

Ennemi est à la Fère; je ne sais rien encore concernant marche sur Cambrai, prenons cependant précautions.

Tours, 17 novembre 10 h. 30.

Le ministre de l'Intérieur et de la Guerre aux Préfets.

Le nommé Briau Justin habitant de la commune de Lutz, hameau de Baigneau (Eure et Loire), convaincu d'espionnage, a été condamné à la peine de mort par l'une des cours martiales du 16^e corps d'armée.

Le jugement a reçu son exécution le 15 courant, à 7 heures du matin.

Londres, 16 novembre.

Le duc d'Aoste est élu roi d'Espagne par 191 voix contre 120. Madrid est animé. Aucun désordre.

Berlin, 19 novembre. (Officiel.)

Les Ernes, 16 novembre.—L'ennemi a fait, dans la matinée, une sortie de Belfort contre Bessoncourt, avec 3 bataillons et 6 canons.

Il a été refoulé, laissant 200 morts et 58 prisonniers.

Tours, 16 novembre.

La Gazette de France dit que le général Weder est en communications avec le prince Frédéric-Charles dont l'avant-garde est arrivée dans l'Yonne. La marche du prince est protégée à droite par le 9^e régiment d'infanterie qui s'avance vers Chaumont.

Des corps prussiens ont passé près de Nemours et Malesherbes et se sont avancés jusqu'à Souppes et Château-Landon. 4,000 hommes les suivent à marches forcées; 15,000, venant de Versailles sont passés près de Dourdan pour rejoindre le général von der Thann, et l'on estime que les forces totales de l'armée prussienne s'élèvent à environ 150,000 hommes.

Londres, 16 novembre.

Des nouvelles de Chine disent que de nouveaux meurtres d'étrangers ont été commis à Canton.

Les meurtriers ont été exécutés dans la journée.

Le Caire, 15 novembre.

Le bruit court que les arabes de Lyéniou sont soulevés et qu'ils veulent chasser tous les Européens des ports de la Mer Rouge.

Marseille, 15 novembre.

Le général Lallemand, commandant supérieur des forces de l'Algérie, a publié une proclamation à l'occasion de son entrée en fonctions.

Cette proclamation dit:

« Au moment où la France soutient une lutte gigantesque, notre mission est de sauvegarder la colonie et de maintenir sa sécurité. Nous disposons pour cela de forces suffisantes. Des régiments de garde mobile sont venus grossir nos rangs, de nombreux contingents existent dans les dépôts des corps spéciaux d'Afrique.

Le général déclare ensuite que son pouvoir est borné exclusivement au commandement militaire et qu'il ne s'immiscera en aucune façon dans les attributions du pouvoir civil. Il conclut par une profession de foi républicaine.

Les principes républicains, dit la proclamation en terminant, peuvent seuls venger la France et assurer son avenir et sa grandeur.

Marseille, 15 novembre.

On a arrêté ce matin et conduit dans la maison d'arrêt, l'auteur présumé de la tentative d'assassinat sur la personne de M. Gent.

M. Fimel, a été nommé commissaire central.

Les étrangleurs semblent vouloir reparaître: hier soir, un citoyen rentrant chez lui, fut assailli dans la rue Lafayette par des individus qui lui jetèrent une corde au cou; les voisins accourus à ses cris, le délivrèrent.

Les ouvriers italiens, qui étaient à Marseille sont presque tous partis. Le consul d'Italie a mis un grand zèle à faire rentrer ses compatriotes qui ne sont plus occupés dans nos chantiers et nos usines. Des paquebots ont été mis à la disposition du consul par les messageries et la compagnie Fraissinet, pour le rapatriement de ces Italiens, dont le nombre s'élève à 7,000.

Brest, 14 novembre.

Le trois mâts Wilberforce, capitaine Beard, venant d'Akiab, en destination de Falmouth, avec un chargement de riz, a été capturé et amené dans ce port.

Flushurg, 12 novembre.

Le navire allemand Feina Johanna a été capturé par un navire de guerre français.

Malgré les complications que font entrevoir les prétentions soulevées par la Russie, la Gazette de Cologne n'hésite pas à affirmer que l'Angleterre va reprendre, avec l'autorisation du gouvernement de Paris et de la délégué de Tours, les négociations en vue d'un armistice et provoquer la réunion d'un congrès. Ces bruits ont besoin d'être confirmés.

Les gens qui avaient la naïveté de croire aux sympathies de la Russie pour la France se réveillent aujourd'hui devant la triste réalité du traité conclu entre l'empereur de Russie et le roi de Prusse. Si l'Angleterre est décidée à faire respecter quand même le traité de 1856, elle pourra, malgré les alliances sur lesquelles elle a droit de compter, regretter plus d'une fois la perte d'un allié aussi puissant que la France.

En attendant que le bombardement de Paris commence, les assiégés ne restent pas inactifs; ils continuent leurs travaux et consolident leurs positions avancées. On commence à s'en inquiéter au quartier général prussien. Les journaux anglais semblent avoir la conviction que, même après la prise de Paris, la guerre pourrait continuer; les généraux prussiens sont cependant très peu confiants aujourd'hui dans l'issue de la guerre.

Cependant les menaces de la Russie ne sont pas faites pour rassurer l'Angleterre à l'endroit de l'armistice.

On vient enfin de faire un roi d'Espagne et Dieu sait de quelle façon! Le candidat devait rigoureusement obtenir 173 voix pour prendre possession du trône offert successivement à tous les princes en disponibilité. Le duc d'Aoste a obtenu une majorité de 20 voix. Quel succès pour le nouveau roi! Quel triomphe pour l'Espagne. — Il est bon de noter, en passant, que 34 députés ont décliné l'honneur de prendre part au vote dans cette circonstance solennelle. — La dépêche qui nous annonce cette bonne nouvelle, constate qu'il y a eu dans Madrid une certaine animation, mais sans aucun désordre. Un télégramme ne peut, on le conçoit, rendre, en quelques mots, l'expression vraie de la situation, pendant ce jour mémorable. Demain, nous apprendrons que l'enthousiasme a gagné tout le pays. Rien désormais ne pourra manquer au bonheur de ces braves espagnols qui depuis si longtemps demandaient un roi. — J. R.

Les dispositions prises par le général de Paladine, dans son attaque contre les Prussiens qui occupaient Orléans, étaient très-habiles et devaient lui assurer un brillant succès. Mais les pluies torrentielles, et la crue de la Loire entravèrent la marche de certains corps qui devaient prendre part à l'action.

Cette circonstance a favorisé grandement nos ennemis et a contribué à rendre leur défaite moins complète.

Le général de Paladine dans son mouvement offensif avait à tenir compte de la proximité de l'armée prussienne occu-

pant Chartres et ses environs. Pour paralyser l'action de cette armée et la tenir à distance, il donna l'ordre au colonel de Charrette de se porter en avant, dans la direction de Chartres, avec ses volontaires de l'Ouest, ex-zouaves pontificaux.

Charrette, pour remplir sa mission, fit faire à ses hommes, par une pluie battante et continue, deux étapes de huit lieues, 16 lieues sans désemparer. Il prit position à Chateaudun. Son attitude produisit l'effet attendu et contint l'ennemi.

Nous savons que le général de Paladine a remercié les volontaires de l'Ouest de la vigueur avec laquelle ils ont exécuté ses ordres.

DEBOUT!!

A une autre époque, et dans d'autres circonstances qui avaient aussi leur gravité, un publiciste bien connu, M. de Girardin, s'écriait: Confiance! confiance! Dans ce mot, il y a toute une leçon. Il enseigne à relever la tête et à regarder d'un œil ferme, droit devant soi, les obstacles et les chances qu'on a de les surmonter.

Ce n'est plus l'heure des récriminations taquines, ni d'envisager les questions qu'il s'agit de résoudre par le petit côté. En se plaçant à un point de vue plus élevé, et sans vouloir faire acte d'une vaine fanfaronnerie, les raisons d'espérer sont augmentées, et chaque jour en accroît la preuve.

Que les hommes de bonne foi veuillent bien se rappeler ce qu'était Tours au moment où la délégation du gouvernement de la défense nationale est venue s'y installer. Le désordre était partout, et plus que le désordre, la désorganisation. Une administration nouvelle et choisie à la hâte se trouvait en présence de difficultés incessantes; les débris d'une armée traînée flottait au hasard dans les dépôts et sur les routes; des ferments de discorde éclataient partout; tout chancelait, tout s'effondrait, et, dans cette ruine, il fallait tout créer. A la France qui semblait poussée vers l'abîme par une implacable fatalité, il ne restait qu'un point d'appui solide, Paris, et qu'un espoir, Metz.

Le point d'appui est resté inébranlable, mais l'espoir qu'est-il devenu? On le sait. Il a fallu le crime le plus odieux dont l'histoire assombrie ait à garder le souvenir pour en dissiper jusqu'à la trace!

Peut-être était-il à craindre alors que tout s'écroulât. Avant cette épouvantable catastrophe il y avait en France comme un sentiment, on pourrait presque dire, une école de découragement mutuel qui menaçait de paralyser tout courage, et d'éteindre toute vertu. Le lendemain de la chute, ou plutôt de la livraison de Metz, des peuples réputés virils auraient pu sentir le poids d'un écrasement sans limites et s'abandonner. C'est le contraire qui s'est produit. La France a mesuré l'étendue du malheur, et, le sacrifice accepté, elle ne s'est pas crue perdue.

Dans ce fait seul, il y a révélation d'une force qui sera l'honneur de la France demain, et qui nous fait notre confiance aujourd'hui.

Et que de choses changées à notre avantage en quelques semaines! En laissant de côté les choses qui relèvent de l'administration intérieure, sur lesquelles il y a des réserves à faire, — plus tard on y reviendra, — au point de vue de la guerre, c'est presque une résurrection. Il n'y avait plus d'armée; une armée est sortie des entrailles du pays, et d'autres se préparent. On a découvert des fusils, construit des mitrailleuses, inventé en quelque sorte des canons. Les arsenaux laissés vides et les casernes dépeuplées par l'incurie d'un gouvernement qui s'est effondré dans la faiblesse et la corruption, se sont trouvés remplis. Habillements, affûts, munitions, voitures, vivres, harnachements, il a fallu tout créer, car nos réserves même étaient au pouvoir de l'ennemi; et en cinq semaines une armée est entrée en ligne, et son premier coup a été un succès.

On peut se demander sans orgueil ce qu'eût fait la Prusse elle-même si elle avait été frappée par deux catastrophes comme Sedan et Metz; celle-ci plus terrible encore que celle qui semblait ne devoir pas être dépassée.

Et c'est un tel pays, la France, qui donne au monde de telles surprises, qu'un ennemi sans pitié, et toute cause de guerre disparue, voudrait effacer de la carte de l'Europe.

Mais si, par impossible, et seulement parce que la volonté de Dieu y serait, ils y réussissaient, il y aurait une lumière de moins sur l'humanité, et l'Europe consternée ne tarderait pas à s'apercevoir qu'elle s'agitait dans la nuit.

Mais cela ne sera pas.

La France qui a subi Waterloo est restée debout.

La France qui a subi Metz se relève! — Amédée Achard. (Moniteur).

Voici, d'après le Times, le texte des conclusions de la note que les agents diplomatiques de la Russie sont chargés de soumettre aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités:

Notre auguste maître ne peut admettre que des traités violés dans leurs dispositions essentielles et générales continuent d'être obligatoires dans celles qui touchent aux intérêts directs de son Empire.

Sa Majesté Impériale ne saurait admettre, en fait, que la sécurité de la Russie repose sur une fiction qui n'a pas subi l'épreuve du temps, et qu'elle soit mise en danger par suite du respect qu'elle aurait elle-même pour des engagements qui n'ont pas été observés dans leur intégrité.

Confiant dans l'esprit d'équité des puissances signataires du traité de 1856, et dans le sentiment qu'elles doivent avoir de leur propre dignité, l'Empereur vous charge de déclarer:

Que Sa Majesté Impériale ne se croit plus liée comme auparavant par les clauses du traité du 18 mars 1856, en tant qu'elles limitent les droits de souveraineté dans la mer Noire;

Que Sa Majesté Impériale considère comme son droit et son devoir de notifier à Sa Majesté le Sultan qu'elle dénonce la convention spéciale et additionnelle annexée à ce traité, laquelle fixe le nombre et la force des vaisseaux de guerre que les deux puissances limitrophes de la mer Noire se réservent d'entretenir sur cette mer;

Qu'il (l'Empereur) informe de cela loyalement les deux puissances qui ont signé et garanti le traité général dont la convention spéciale fait une partie intégrante;

Qu'à cet égard il remet le Sultan en pleine possession de tous ses droits en la même façon qu'il réclame les siens propres;

En vous acquittant de cette mission, vous aurez soin d'assurer que notre auguste maître n'a d'autre objet en vue dans tout ceci que la sécurité et la dignité de son Empire. Il n'entre nullement dans les intentions de Sa Majesté Impériale de raviver la question d'Orient. Sur ce point, comme sur tout autre, il n'a rien de plus à cœur que de maintenir et de consolider la paix. Il reste fidèle, d'autre part, aux principes généraux du traité de 1856 qui ont établi la position de la Turquie dans le concert européen.

Il est disposé à s'entendre avec les puissances qui ont signé le traité, soit pour confirmer ses dispositions générales, ou pour les renouveler, ou pour y substituer tout autre arrangement qui pourrait sembler équitable et propre à assurer la paix de l'Orient que balance des pouvoirs en Europe.

Sa Majesté est convaincue que cette paix, cet équilibre des pouvoirs recevront une garantie de plus, du jour où on les établira sur des bases plus justes et plus solides que celles qui naissent d'une position qu'aucune grande puissance ne pourrait accepter comme une condition normale d'existence.

La circulaire se termine par ces mots:

L'Empereur, se fiant aux sentiments d'équité des puissances signataires du traité de 1856, et à la conscience qu'elles ont de leur propre dignité, vous ordonne de déclarer: Que Sa Majesté Impériale ne saurait se considérer plus longtemps comme liée aux obligations du traité de 18-30 mars 1856, en tant qu'elles restreignent ses droits de souveraineté dans la mer Noire.

Que Sa Majesté Impériale se croit en droit et en devoir de dénoncer à Sa Majesté le Sultan la convention spéciale et additionnelle dudit traité, qui fixe le nombre et la dimension des bâtiments de guerre que les deux puissances riveraines se réservent d'entretenir dans la mer Noire.

Qu'elle en informe loyalement les puissances signataires et garantes du traité général, dont cette convention spéciale fait partie intégrante.

Qu'elle rend sous ce rapport à Sa Majesté le Sultan la plénitude de ses droits comme elle la reprend également pour elle-même.

Le correspondant d'un journal anglais raconte que s'étant trouvé à Cassel avec le général Bazaine, et lui ayant parlé des efforts qu'on faisait en France et de la résolution qu'on y témoignait de lutter à outrance, le maréchal se contenta de hausser les épaules en murmurant: « A quoi bon? »

A quoi bon? Voilà un mot malheureux et qui, s'il a été réellement prononcé, charge plus, à nos yeux, l'ex-défenseur de Metz que tout ce qu'ont articulé con-